

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de B. CHIH, Conseiller communal, relative aux problématiques d'errance, de toxicomanie et de tranquillité publique à Cureghem

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU leest de volgende tekst voor:

Nous avons été interpellés par un comité du quartier De Meersman qui habitent autour de l'église Notre-Dame Immaculée. Ils disent dans leur courrier, et sont déjà venu nous le dire ici même au Conseil communal lors d'interventions citoyennes, que la situation se dégrade, et surtout, le sentiment d'abandon grandit. Ils ne parlent pas seulement d'insécurité. Ils parlent aussi de détresse humaine.

Il y a de la consommation de drogue en public. Oui, il y a de la peur.

Patricia Polanco et moi sommes allées parler avec les habitants, des familles nous disent que leurs enfants ne sortent plus seuls. Les femmes nous disent que, très tôt le matin quand elles vont travailler, lorsqu'elles traversent la place autour de l'église pour rejoindre la chaussée de Mons, elles ont un sentiment d'insécurité, baissant la tête et croisant les doigts qu'il ne leur arrive rien. Une jeune fille de 14 ans, ne sort jamais seule, soit accompagnée par ses frères ou sa mère. Le soir ils sont tous à la maison, ils limitent les sorties par peur de ce qui pourrait arriver.

Il y a aussi des personnes en grande souffrance psychique, laissées sans accompagnement réel.

Si on ne fait rien de structurel, cette réalité va s'étendre. La précarité augmente, les situations de rupture aussi, et nos quartiers sont en première ligne.

Aujourd'hui, beaucoup d'habitants ont le sentiment que les problèmes sont déplacés plutôt que résolus et qu'on ne répond ni à leur besoin de sécurité, ni aux besoins des personnes les plus fragiles.

Ma première question est donc : que met-on en place, concrètement, pour reprendre la situation et ne pas abandonner ni les habitants ni les personnes en détresse ?

Quant à la sécurité, sans tomber dans le tout répressif :

- Quelle est aujourd'hui la présence effective de police dans cette zone (fréquence, horaires, moyens) ?
- Existe-t-il un plan spécifique pour éviter le déplacement des problèmes d'un quartier à l'autre ?
- Comment la Commune évalue-t-elle le sentiment de sécurité des habitants (enquêtes, retours terrain) ?

Concernant la prise en charge des toxicomanes :

- Combien d'interventions concernant des personnes en situation de toxicomanie ou de grande marginalité dans ce quartier ont été effectuées depuis janvier 2026 ?
- Quels dispositifs existent à Anderlecht en matière d'accompagnement social, d'orientation vers des soins et éventuellement des structures adaptées (hébergement, centres spécialisés) ?
- La Commune travaille-t-elle avec des équipes mobiles pour aller vers ces publics ?

En matière de santé mentale :

- Quelles collaborations existent avec les services de santé mentale et psychiatriques ?
- Existe-t-il des dispositifs pour les personnes en errance avec troubles psychiques lourds, qui aujourd'hui restent dans l'espace public sans suivi ?
- La Commune a-t-elle identifié des manques au niveau régional et a-t-elle interpellé la Région sur ce point ?

Quelles sont les formes de coordination entre la police, le CPAS, la santé et l'associatif ?

Y a-t-il un plan intégré communal incluant la sécurité, le social et la santé ?

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Je souligne que si les balayeurs n'ont pas été visibles dans le quartier ces deux derniers jours, c'est parce qu'ils partagent pleinement les constats et les revendications exprimés dans la lettre des habitants.

Monsieur le Bourgmestre :

Puisque plusieurs interpellations traitent de la sécurité, je propose de joindre ces cinq points afin d'y apporter une réponse commune, si le Conseil est d'accord. Nous pourrions alors poursuivre avec l'intervention de Monsieur Cherfan concernant la rue Memling, située dans le même quartier.

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN leest de volgende tekst voor:

Un citoyen m'a récemment interpellé afin de relayer une situation particulièrement préoccupante observée dans la rue Memling. Profondément choqué, il m'a transmis une courte vidéo ainsi qu'un témoignage faisant état d'une situation qu'il qualifie d'intolérable. Selon ses constatations, effectuées en pleine journée, plusieurs problèmes graves ont été observés :

- une importante saleté et un manque manifeste de propreté dans l'espace public ;
- des individus en train de consommer du crack en pleine rue ;
- des comportements inquiétants liés à la toxicomanie ;
- la présence d'enfants jouant à proximité immédiate de ces scènes.

Ce citoyen s'inquiète légitimement pour la sécurité des familles, des riverains et en particulier des enfants qui fréquentent quotidiennement ce quartier.

Les habitants ont le sentiment que certaines rues de notre commune sont progressivement abandonnées à l'insécurité, à la toxicomanie et à l'insalubrité.

Il est difficilement acceptable que des enfants soient exposés à de telles scènes, avec tous les risques que cela comporte :

- agressions ou altercations ;
- comportements imprévisibles liés à la consommation de stupéfiants ;
- overdoses ;
- présence éventuelle de matériel dangereux sur la voie publique.

Comme me l'a indiqué ce citoyen, il ne faudrait pas attendre qu'un drame survienne avant de réagir.

Mes questions au Collège sont les suivantes :

- Les autorités communales ont-elles connaissance de la situation dans la rue Memling ?
- Des signalements similaires ont-ils été enregistrés par les services de police ou les services communaux ?
- Quelles mesures immédiates sont envisagées pour sécuriser ce quartier ?
- Une intensification des patrouilles de police est-elle prévue ?
- Des opérations de nettoyage renforcé sont-elles programmées ?
- Une collaboration avec les services spécialisés en assuétudes est-elle en place ?
- Un plan d'action spécifique est-il envisagé pour protéger les familles et les enfants du quartier ?

Au nom de ce citoyen et de nombreux habitants partageant les mêmes inquiétudes, je demande :

- une présence policière renforcée ;
- une intervention rapide des services de « Propreté » ;
- une surveillance accrue des lieux ;
- une coordination avec les services d'aide aux personnes toxicomanes ;
- une communication transparente envers les riverains.

Je souhaite relayer fidèlement l'inquiétude de ce citoyen, qui refuse de voir son quartier se dégrader davantage.

Les habitants de la rue Memling ont droit à un environnement propre, sécurisé et digne.

Les enfants ont le droit de jouer dehors sans être confrontés à la consommation de drogues dures.

J'invite donc le Collège à agir rapidement et efficacement afin de restaurer la sécurité et la qualité de vie dans ce quartier d'Anderlecht.

N. VAN LYSEBETTEN donne lecture du texte suivant :

N . VAN LYSEBETTEN leest de volgende tekst voor:

Je voudrais attirer l'attention sur la situation préoccupante dans et aux abords du Parc Forestier, situé rue d'Aumale.

Le Parc Forestier, adjacent à la station de métro « Aumale », ainsi que la station elle-même, sont devenus des lieux régulièrement fréquentés par des consommateurs de drogue.

Un jeune homme récemment installé dans le quartier témoigne de la présence de consommateurs qui se rassemblent sous un arbre du parc, à la vue des parents qui y emmènent leurs enfants pour jouer.

Ce phénomène est inquiétant et soulève des questions tant sur le plan sécuritaire que sanitaire. D'une part, il est impossible de prévoir les réactions de personnes sous l'influence de stupéfiants. D'autre part, des substances cachées ou égarées par les consommateurs ou les dealers peuvent tomber entre les mains d'enfants innocents et mettre leur pronostic vital en danger.

Il semble également que cette situation soit liée à la présence de vendeurs de substances illicites dans le quartier.

Le problème doit donc être appréhendé dans sa globalité. Il convient d'apporter une réponse à la fois à l'insécurité ressentie par les riverains et à la détresse de ces personnes en situation de dépendance, tout en garantissant aux habitants la possibilité de profiter sereinement de cet espace public.

Ma question est donc simple :

Que comptez-vous faire pour permettre aux parents, qui ne disposent déjà que de peu d'espaces de loisirs pour leurs enfants, à l'approche de l'été, de laisser jouer leurs enfants au Parc Forestier en toute tranquillité et dans des conditions sanitaires et sécuritaires optimales ?

A. HUSNAIN donne lecture du texte suivant :

A. HUSNAIN leest de volgende tekst voor:

Je vous interpelle sur une situation devenue extrêmement préoccupante à Cureghem, car les habitants n'en peuvent plus. Chaque jour, les riverains, les commerçants, les familles et les personnes âgées vivent dans un climat d'insécurité devenu presque normalisé.

Trafic de drogue, agressions, intimidations, nuisances, rassemblements problématiques, sentiment d'abandon... La situation se dégrade et beaucoup de citoyens ont aujourd'hui le sentiment que certains quartiers ont été laissés à eux-mêmes.

Le problème, ce n'est plus seulement la criminalité. Le problème, c'est l'habitude. On finit par considérer l'anormal comme normal.

À Cureghem, des habitants hésitent parfois à sortir le soir, des commerçants travaillent dans la peur, des familles voient leurs enfants grandir dans un environnement où l'insécurité devient le décor quotidien.

Et pourtant, les habitants paient leurs taxes, respectent les règles et demandent simplement une chose : pouvoir vivre normalement dans leur quartier.

Monsieur le Bourgmestre, la population attend des actes concrets, pas uniquement des constats.

Je souhaiterais donc vous poser plusieurs questions :

1. Quel est le plan concret et immédiat de la Commune pour sécuriser durablement Cureghem ?
2. Combien d'opérations de police ciblées ont été menées ces derniers mois dans les zones les plus problématiques ?
3. Pourquoi certains points de deal réapparaissent-ils systématiquement après chaque opération ?
4. La Commune envisage-t-elle une présence policière fixe ou renforcée dans certains secteurs sensibles ?
5. Quel travail est fait avec les habitants et les commerçants afin de restaurer la confiance et reprendre l'espace public ?

Enfin, je voudrais rappeler une chose importante : les habitants de Cureghem ne demandent pas des promesses, ils demandent des résultats, ils veulent retrouver la sécurité, la tranquillité et la dignité dans leur propre quartier.

Il est temps d'envoyer un signal fort : l'espace public appartient aux habitants honnêtes, pas aux criminels.

A. CHIHI donne lecture du texte suivant :

A. CHIHI leest de volgende tekst voor:

Depuis plusieurs mois, de nombreux habitants de Cureghem alertent sur une dégradation importante de la situation dans l'espace public.

Les témoignages se multiplient concernant des personnes en errance consommant drogues et alcool sur la voie publique, occupant les entrées d'immeubles, s'installant sur les marches des habitations ou devant les commerces, parfois jusque tard dans la nuit.

Des commerçants et habitants en arrivent aujourd'hui à installer eux-mêmes des dispositifs de fortune afin d'éviter que des personnes ne s'installent durablement devant leurs immeubles, commerces ou entrées d'habitation. Certains riverains ont même installé des alarmes sonores afin de faire fuir les nuisances et empêcher des regroupements devant leur porte.

Cette situation crée un sentiment d'abandon profond chez de nombreux habitants et pose à la fois des questions de sécurité, de santé publique, de dignité humaine et de tranquillité publique.

Dans ce contexte, la Commune d'Anderlecht a décidé, le 24 avril dernier, de limiter à 170 le nombre de places au centre « Poincaré » du « Samu social », contre 280 auparavant, en invoquant une situation sécuritaire particulièrement tendue dans le quartier.

Différents incidents avaient en effet été signalés aux abords et au sein du centre : nuisances quotidiennes, bagarres, parfois avec armes blanches, comportements agressifs liés à la consommation d'alcool ou de stupéfiants, ainsi que de nombreuses interventions policières.

Selon la direction du « Samu social », cette réduction imposée dans un délai très court devait entraîner la remise à la rue d'une centaine de personnes isolées, avec un risque accru d'errance et une pression supplémentaire sur les équipes de terrain.

La direction indiquait également dans la presse qu'un plan de réorganisation était en cours, avec notamment un transfert partiel des activités vers le site du « WTC » dans le quartier Nord. La direction du « Samu social » plaide par ailleurs pour une réflexion plus globale au niveau régional concernant la répartition de l'accueil des personnes sans-abri entre les différentes Communes bruxelloises.

Dès lors, nous souhaiterions poser les questions suivantes :

- Quel bilan le Collège tire-t-il aujourd'hui de la réduction de capacité du centre « Poincaré » ?
- La Commune constate-t-elle une évolution du nombre de personnes en errance dans le quartier depuis cette décision ?
- Des renforts spécifiques ont-ils été prévus au niveau de la police, des « Gardiens de la Paix » ou de la présence préventive afin de gérer la situation dans les jours ayant suivi la réduction de capacité du centre ?
- Des moyens supplémentaires ont-ils été mobilisés pour l'accompagnement social et sanitaire des personnes en situation d'addiction ou de grande précarité ?
- Où en est aujourd'hui la réorganisation annoncée par le « Samu social » et des transferts de capacité vers d'autres sites sont-ils toujours envisagés ?
- La Région est-elle actuellement mobilisée sur ce dossier et des projets sont-ils à l'étude afin de diminuer la pression supportée par certains quartiers d'Anderlecht ?

Monsieur le Bourgmestre donne lecture du texte suivant :

De Heer burgemeester leest de volgende tekst voor:

Le Collège a pleinement conscience des nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les habitants de plusieurs secteurs de notre commune. L'immense majorité

des problématiques observées est directement liée au phénomène du trafic de stupéfiants ainsi qu'à la présence persistante d'un public en errance, confronté à des problématiques lourdes de consommation de psychotropes et d'alcool.

Nos quartiers, en particulier Cureghem et Aumale qui concentrent l'essentiel de vos interventions, subissent aujourd'hui une pression devenue intolérable. Face à cette réalité, le Collège et l'ensemble des équipes de terrain sont pleinement mobilisés. Je souhaite dès lors vous faire un point sur plusieurs initiatives concrètes mises en œuvre ces dernières semaines.

Cette semaine a marqué le lancement d'un nouveau dispositif policier consistant à concentrer un maximum d'effectifs, près d'une quarantaine de policiers, dans les secteurs d'Aumale et de Cureghem. L'objectif est clair : renforcer la visibilité policière, améliorer la réactivité face aux signalements et assurer une présence continue sur le terrain, de 7 heures du matin jusqu'au début de la nuit. Cette dynamique associe également la police fédérale ainsi que les équipes de sécurité de la « STIB », qui mènent des opérations approfondies dans les stations concernées. Plusieurs lieux de consommation discrets ont ainsi été identifiés puis nettoyés, certains étant devenus de véritables dépotoirs.

Il s'agit d'une nouvelle approche opérationnelle fondée sur la concentration temporaire mais massive de nos effectifs dans des zones ciblées, afin d'observer les dynamiques en présence, comprendre les interactions entre suspects et intervenir rapidement, en étroite collaboration avec le Procureur du Roi. J'ai d'ailleurs rencontré ce dernier lundi après-midi afin d'évaluer conjointement les moyens permettant d'apporter des réponses rapides et concrètes à certaines situations devenues inacceptables.

À Aumale, le parc, la place du Repos, ainsi que la station de métro, font l'objet d'une présence policière renforcée et continue. Des résultats tangibles sont d'ores et déjà obtenus. À Cureghem, nos actions concernent également les centres d'accueil, qui concentrent un nombre important de problématiques. Je rappelle, dans ce cadre, ma décision d'imposer le recours à une société de gardiennage aux abords des centres de la rue de la Clinique et du boulevard Poincaré. Les agents de sécurité sont désormais habilités à intervenir sur l'espace public immédiat entourant ces structures.

J'ai également exigé une diminution de la capacité d'accueil de ces centres, à hauteur de 100 places pour Poincaré et de 80 places pour Clinique, afin de rendre plus soutenable l'accompagnement des bénéficiaires et de soulager les riverains.

J'ai par ailleurs rencontré le Ministre Laaouej afin de lui relayer, au nom du Collège, l'absolue nécessité d'une répartition plus équitable de la charge que représentent ces centres à l'échelle de la Région bruxelloise. Des instructions claires ont été données à son administration afin de protéger Anderlecht de tout nouveau projet d'implantation de

centre d'accueil supplémentaire, en particulier pour les publics les plus fragilisés et les plus difficiles à encadrer, notamment les hommes seuls en errance.

Concernant le dispositif d'accompagnement médico-social de ce public en errance, qui génère des nuisances mais reste avant tout une population malade, j'ai le plaisir de vous annoncer une issue positive. Le « Centre Lama », via son dispositif de terrain « Cover » allant à la rencontre de ces usagers fragilisés, a recouvré son financement régional grâce à l'intervention des Ministres Laaouej et De Smedt. L'association a ainsi pu reprendre ses activités d'accompagnement et d'orientation directement au sein du quartier de Cureghem.

Compte tenu de la proximité immédiate avec le territoire de la Ville de Bruxelles, mon cabinet et moi-même avons multiplié les échanges avec le Bourgmestre Philippe Close ainsi qu'avec son Chef de Corps. Des opérations conjointes ont récemment été menées autour du boulevard Poincaré, où de nombreuses situations inacceptables continuent d'être observées. D'autres réunions opérationnelles sont déjà prévues dans les prochains jours dans le cadre aussi de la préparation de la Foire du Midi.

Plus largement, nous avons également pu évoquer avec le Ministre-Président, lors d'une rencontre à son cabinet, le futur « Plan Gares » de la Région. À cet égard, j'en appelle à l'ensemble des membres du Conseil communal afin qu'ils mobilisent leurs relais régionaux pour sensibiliser le Gouvernement à la réalité et à l'urgence de la situation que connaît notre commune.

Il est indispensable que ce futur plan couvre un périmètre allant de la Porte d'Anderlecht à la Porte de Hal, en incluant naturellement la Gare du Midi. Il est tout aussi impératif que ce plan intègre des mesures spécifiques relatives à la prise en charge de ce public en errance, fortement touché par les addictions et à l'origine de nombreux troubles de l'ordre public subis quotidiennement par les riverains. Cette mobilisation est indispensable, car nos moyens financiers communaux demeurent limités. Les solutions structurelles et durables que nos quartiers attendent.

De notre côté, nous agissons également, comme convenu, dans la réfection de plusieurs espaces publics, notamment la place Jorez. Les services avancent actuellement selon le calendrier suivant :

1. Phase avant-projet : janvier – septembre 2026 ;
2. Phase permis : septembre – novembre 2026 ;
3. Phase adjudication et chantier : décembre 2026 – 2028.

Le budget total, comme déjà indiqué, s'élève à 500.000 € :

- Place Jorez : 330.000 € ;
- Fiennes : 40.000 € ;

- Grisar : 130.000 €.

L'espace Grisar pourrait bénéficier du soutien financier du « CRU7 ». Les autres projets se situent en dehors du périmètre concerné. En septembre, lorsque l'avant-projet sera finalisé, nous disposerons d'une estimation plus précise des coûts liés à chaque type d'aménagement.

Je comprends pleinement l'exaspération des habitants et des usagers des quartiers concernés par ce débat, que je souhaite constructif et responsable. Je connais également les réflexes politiques qui consistent parfois à caricaturer les réalités de terrain ou à multiplier les formules simplistes du type « il n'y a qu'à ». Mais la situation exige aujourd'hui sérieux, constance et responsabilité collective.

Je conclurai dès lors mon intervention autour de trois principes essentiels :

- Le refus absolu de toute banalisation des situations parfois extrêmement difficiles vécues par les Anderlechtoises et les Anderlechtois ;
- La détermination totale des autorités communales et des acteurs de terrain à agir, sans relâche, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ;
- La nécessité d'une coopération étroite entre tous les partenaires concernés : le Parquet, le Gouvernement régional, les services régionaux, la police fédérale, l'Office des Étrangers, mais également les habitants et leurs représentants au sein de notre Conseil communal.

C'est à cette condition, dans l'unité, la lucidité et l'action, que nous parviendrons collectivement à surmonter cette crise que traverse notre commune, comme tant d'autres villes européennes ces dernières années.

P. POLANCO :

Je note les avancées et la mise en place de certaines mesures, mais je réitère ma question restée sans réponse : quel est le nombre exact d'interventions effectuées par vos services depuis janvier 2026 auprès des personnes en situation de toxicomanie ou de grande marginalité dans le quartier ?

Par ailleurs, les témoignages des riverains mettent en évidence un effet de déplacement de ce public. Les personnes actuellement présentes à Cureghem proviennent en réalité de la place Jorez, d'où elles ont été éloignées. Le problème ne fait que glisser d'une rue à l'autre. Quelles actions comptez-vous mener pour éviter ce simple déplacement géographique de la précarité et pour que nous ne soyons pas contraints d'avoir exactement la même discussion dans trois mois ?

B. CHIH :

Monsieur le Bourgmestre, certains éléments essentiels manquent à votre réponse. J'avais spécifiquement demandé si, dès l'instant où la décision de réduire la capacité d'accueil du centre a été prise, la Commune avait immédiatement déployé des mesures d'accompagnement : à savoir un renforcement de la présence policière, des équipes de « Prévention » et des services sanitaires. À ce propos, un habitant qui suit notre séance vient de m'envoyer un message. Tout en saluant ces interventions qu'il qualifie de "mesures pansements", il demande, tout comme moi, quelles sont les solutions structurelles à long terme que le Collège et vous-même proposez pour assainir durablement le quartier.

N. VAN LYSEBETTEN :

Je tiens à exprimer ma satisfaction quant à l'approche adoptée par la Commune et j'espère que ces mesures porteront rapidement leurs fruits car la situation sur le terrain le nécessite urgemment.

F. BEN HADDOU :

Lors de nos rencontres avec les citoyens, nous avons également échangé avec un agent de quartier qui accomplissait un travail remarquable. Les habitants l'abordaient spontanément et il manifestait une parfaite connaissance des réalités locales. Malheureusement, je crains que les autorités, tant fédérales que communales, ne mesurent pas pleinement l'importance cruciale de la police de proximité. Il est indispensable de valoriser ces agents et d'augmenter significativement leurs effectifs, car ce policier nous confiait lui-même être en sous-effectif chronique et ne plus parvenir à assumer l'ensemble de ses missions.

Par ailleurs, un habitant vient de m'adresser un message déplorant la redondance de nos échanges : selon lui, ces explications s'apparentent aux mêmes discours que ceux de la précédente législature. Les citoyens interpellent le Conseil depuis des années sans constater d'amélioration ; au contraire, la situation n'a fait que se détériorer.

C. CHERFAN :

Le citoyen qui m'a transmis cette vidéo remercie Monsieur le Bourgmestre pour ses explications, mais il demande concrètement à partir de quelle date les premiers résultats seront visibles sur le terrain.

Un délai précis peut-il être communiqué, que ce soit dans un mois ou dans quelques mois, sachant que les riverains entendent les mêmes engagements depuis maintenant deux ans ?

Monsieur le Bourgmestre :

Comme je le citait il y a quelques minutes, concernant le nombre d'interventions médico-sociales depuis janvier 2026, il est particulièrement faible. Le dispositif « Cover » du « Centre Lama » a été paralysé par la crise des financements régionaux. Grâce au rétablissement récent de ses subsides, ses maraudes reprennent enfin ce mois-ci.

L'effet de déplacement de ce public est une réalité, cependant, ces personnes malades ne vont pas s'évaporer. La Région souffre d'un manque criant d'infrastructures de soin. Obtenir une place en cure de désintoxication prend aujourd'hui deux mois et demi : ce délai décourage les usagers les plus volontaires. Cette situation découle d'un désinvestissement structurel dans la santé publique, aggravé au niveau fédéral par la crise de l'accueil des demandeurs d'asile et la fermeture des centres d'hébergement sur les bases militaires. Ces publics précarisés se retrouvent mécaniquement dans nos rues.

Nous gérons l'ingérable avec des policiers qui ne sont pas formés pour l'accompagnement sanitaire. J'appelle l'ensemble des formations politiques à exiger auprès de leurs relais gouvernementaux des moyens policiers pour traquer les réseaux de deal, mais surtout des budgets de prise en charge médicale.

Pour répondre à l'urgence immédiate liée à la réduction de capacité du « Centre Poincaré », un dispositif d'envergure est déployé depuis cette semaine : une quarantaine de policiers quadrillent en permanence les quartiers Aumale et Cureghem. Les résultats de cette pression policière sont visibles dès à présent. En revanche, la transformation socio-économique et urbanistique de ces quartiers sous pression reste un travail de longue haleine que nous menons avec détermination.

Enfin, concernant la proximité, c'est précisément pour préserver le rôle essentiel des agents de quartier que les Bourgmestres bruxellois s'opposent unanimement à la fusion des zones de police. En plus de la « police-secours » réactive, nous maintenons le dispositif "Prio" consistant en une présence préventive ciblée et orientée prioritairement vers Aumale et Cureghem, qui demeurent les zones les plus touchées de notre territoire.